

Délibération n°2025_DEL_124

Objet	Finances : Affectation définitive des résultats de clôture 2024 – Budget Annexe – Immobilier d’entreprises
Nomenclature de l’acte	7.1 Décisions budgétaires

Nombre de membres en exercice : 41
 Nombre de présents : 40
 Nombre de votants : 40
 Date de la convocation : 24 juin 2025

Le 30 juin à 19h00,

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, dûment convoqué s’est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes « L’Farto » de Massingy (74150), sous la Présidence de M. François RAVOIRE, Président.

Présents :

DUMONT Patrick, ROUPIOZ Sylvia, BASTIAN Patrick, LOMBARD Roland, KENNEL Laurence, CHASSAGNE Eric, DAUNIS Christiane, FAVRE Jean-pierre, BLOCMAN Jean-Michel, VIBERT Martine, CHAUVETET Béatrice, LABORIER Edwige, BERNARD-GRANGER Serge, BOICHET-PASSICOS Christine, CLEVY Yannick, CROENNE Astrid, ABRY Michel, AUGUSTIN Laëtitia, DEPLANTE Serge, STABLEAUX-VILLERET Marie, PERRUISSET Claude, MONTEIRO-BRAZ Miguel, BONANSEA Monique, TURK-SAVIGNY Eddie, PERISSOUD Jean-François, TRANCHANT Yohann, BOUCHET Geneviève, BISTON Sylvain, MUGNIER Joël, RAVOIRE François, PAILLE Françoise, DERRIEN Patrice, VENDRASCO Isabelle, GIVEL Marie.

Absents/Excusés :

- M. DULAC Christian qui a donné pouvoir à M. DEPLANTE Serge
- M. TRUFFET Nicolas qui a donné pouvoir à MME AUGUSTIN Laëtitia
- M. VIOLLET Michaël qui a donné pouvoir à MME CHAUVETET Béatrice
- MME CHARVIER Florence qui a donné pouvoir à M. BERNARD-GRANGER Serge
- MME GALMICHE Maude qui a donné pouvoir à MME LABORIER Edwige
- M. TAMRI M’hamed qui a donné pouvoir à M. ABRY Michel
- MME ZAMPARO Justine

M. Jean-François PERISSOUD a été élu secrétaire de séance.

Rapporteur : MME Marie GIVEL, Vice-présidente

Vu les articles L.2311-5 et R.2311-11 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales qui fixent les règles de l'affectation des résultats ;

Vu la délibération 2025_DEL_108 en date du 30 juin 2025 du conseil communautaire portant sur le compte de gestion 2024 du budget Immobilier d'entreprises ;

Vu la délibération 2025_DEL_116 en date du 30 juin 2025 du conseil communautaire portant sur le compte administratif 2024 du budget Immobilier d'entreprises ;

Considérant que les résultats de clôture 2024 identifiés au Compte Administratif 2024 et confirmés par le compte de gestion 2024 sont conformes aux résultats provisoires qui ont fait l'objet d'une reprise anticipée au Budget Primitif 2025 par délibération 2025_DEL_065 du 30 mars 2025 du conseil communautaire ;

Vu l'exécution de l'exercice 2024 du budget Immobilier d'entreprises ;

RESULTAT DE L'EXERCICE					
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)	
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	17 707,93	A1	17 707,93
Investissement	0,00	0,00	(2) 1 025,67	A2	1 025,67
Dont 1068		0,00			
Fonctionnement	0,00	0,00	(3) 16 682,26	A3	16 682,26

RESTES A REALISER (4)					
	Dépenses		Recettes	Solde (B) (5)	
TOTAL des RAR	I + II	0,00	III + IV	0,00	B1 0,00
Investissement	I	0,00	III	0,00	B2 0,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)		
TOTAL	A1 + B1	17 707,93
Investissement	A2 + B2	1 025,67
Fonctionnement	A3 + B3	16 682,26

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, à l'unanimité,

- **APPROUVE** l'affectation définitive des résultats 2024 qui ont par ailleurs fait l'objet d'une reprise anticipée au budget primitif 2025 par délibération 2025_DEL_065 du 30 mars 2025 ;
- **REPORTE** :
 - à la section de fonctionnement, l'excédent de 16 682 € 26.
 - à la section d'investissement, l'excédent de 1 025,67 €.

(Données conformes à la délibération 2025_DEL_064 du 30 mars 2025).

Le secrétaire de séance,

Jean-François PERISSOUD

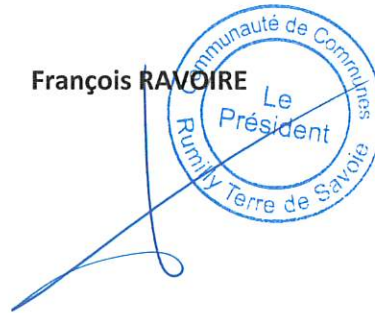


Délibération transmise en Préfecture le : 15 JUIL. 2025

Délibération publiée le : 15 JUIL. 2025

Le Président,

François RAVOIRE



Communauté de Communes
Rumilly Terre de Savoie
Le Président